



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

**Division
Inspection
pédagogique
régionale**

Dossier suivi par
Les IA-IPR-EPS

**4, rue de la
Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES
Cedex 3**

Nantes, le 18 mars 2020

Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Académie –
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Éducation
Physique et Sportive

À
Mesdames et Messieurs, les Enseignants d'éducation
physique et sportive

S/C de Mesdames les Cheffes et Messieurs les Chefs
d'établissement

S/C de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les
Inspecteurs d'Académie, Directrices et Directeurs
Académiques des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale.

Objet : Mise en œuvre académique de la continuité pédagogique en EPS

Mesdames, Messieurs,

Comme suite à l'annonce du Président de la République du 16 mars, l'accueil des élèves dans les établissements scolaires est suspendu, et le télétravail de leurs agents recommandé pour éviter tout déplacement et rassemblement. Il vous revient dès lors de maintenir des liens fonctionnels avec les élèves et d'assurer la continuité pédagogique. Vous trouverez ci-dessous quelques principes pour vous accompagner dans vos démarches de mise en œuvre.

1. En accord avec Mme Vincent, médecin conseil de Monsieur Le Recteur, il s'agit de promouvoir une pratique générale d'entretien et de loisirs physique régulière à domicile, abordable, adaptée à tous, réalisable par tous, et en toute sécurité. Pour les enfants les plus jeunes, le plus souvent accompagnés d'un adulte, et plus largement pour tous, l'engagement dans une activité physique individuelle ou à plusieurs mais au sein du même foyer est vivement conseillée.
2. La pratique d'une activité physique régulière est conseillée afin de s'adapter à un quotidien qui s'annonce beaucoup plus sédentaire que la normale et ainsi contribuer au maintien d'une santé physique autant que psychologique. Il est utile de rappeler que la fréquence des mobilisations est plus importante que leur intensité. Ainsi, pour promouvoir une activité physique régulière, les horaires ordinaires de cours d'EPS peuvent aider à la planification-régulation de séquences courtes, modérées et quotidiennes qui jalonnent la semaine. L'EPS participe à la construction des compétences issues respectivement des domaines 2 et 4 du Socle Commun du collège et des objectifs généraux 2 et 4 des programmes du lycée.
3. Les activités d'entretien et de loisirs physiques à promouvoir peuvent s'inscrire dans la continuité des séquences d'enseignement, en favorisant des engagements simples et sans danger. Il convient de prioriser certains apprentissages possibles, dans différents champs d'apprentissages (CA), au regard des conditions réalistes de pratique. La connaissance par les enseignants de leur public, de ses possibilités, besoins, reste un point d'appui essentiel aux propositions qui seront faites, aux modes de travail et de suivi envisagés, qui organise la continuité pédagogique.

4. De la préparation physique générale, du renforcement musculaire, de la relaxation et bien d'autres activités sont possibles à partir du moment où les exercices sont réalisables par tous, pour tous les niveaux, décrits de manière explicite, et facile d'accès, dans le contexte de confinement demandé s'inscrivant sur une échelle de temps relativement longue.

Selon ces principes, il apparaît judicieux de faire preuve d'ouverture d'esprit et de créativité afin de s'appuyer sur les différents types d'expériences physiques et corporelles proposées au sein des différents champs d'apprentissage en EPS. Aussi, si les activités de renforcement musculaire et exercices de préparation générale viennent aisément à l'esprit, tout type d'exercices simples, de mobilisation cardiaque modérée peut constituer une entrée pour le CA1 ou le CA5 (succession de sauts et courses variés sur place, corde à sauter, step matérialisé au sol...). Le CA3 semble également assez facile à exploiter (activités circassiennes de jonglage et d'équilibre sans matériel, improvisation artistique sur la base de mouvements dansés...). Le CA4 peut s'envisager à l'aide de matériels appropriés (par exemple balle en mousse, petites raquettes disponibles), avec des modalités d'opposition-coopération adaptés (défis, challenges, records). Enfin, la logique de conception de parcours ou d'itinéraire, sous des formes ludiques variées, et en fonction de l'environnement disponible et accessible, peut permettre d'investir le CA2.

5. Au travers de l'espace numérique de travail de votre établissement des ressources peuvent être proposées afin de prolonger l'apport de connaissances liées aux activités physiques programmées : analyse vidéo, fiche d'activité, questionnaire, etc.

Sur le plan pédagogique, afin de maintenir le sens donné aux apprentissages et la motivation sur une période longue, il peut être judicieux de baser certaines des réflexions sur la notion d'élève acteur où la co-construction de situations, de jeux, de posters, de planifications d'entraînement, de quizz, de clips, peut être possible au travers de différentes formes d'engagement (individuel/collectif, etc.). Des retours sur une pratique à partir d'une expérience motrice vécue en classe mais également à présent au sein du foyer peuvent également être possibles par le biais de communication numérique (messaging, classe virtuelle, téléphone, textos). Pour cela, votre RUPN peut répondre à certaines de vos questions d'un point de vue technique.

Un espace académique de mutualisation va progressivement se mettre en place. La rédaction prochaine d'une Webactu EPS vous précisera certains liens et ressources pour vous accompagner dans vos réflexions et la production de vos contenus. A partir des liaisons école-collège établies en EPS, certaines mutualisations d'outils peuvent s'opérer avec les ressources mises à disposition par les conseillers pédagogiques en EPS du 1^{er} degré.

6. Dans ces circonstances particulières, et pour compléter l'action collective en faveur de la continuité pédagogique, la réflexion d'équipe sur le projet EPS peut être prolongée, en distanciel. Des temps collectifs, dédiés à la conception des référentiels attendus pour le 15 mai sont à prévoir pour les enseignants concernés. Également, toute préparation de projets et dispositifs pour la rentrée prochaine peut également être possible. A toutes fins utiles, vous retrouverez, notamment sur l'espace EPS, à la rubrique [génération 2024](#), l'ensemble des informations et documents téléchargeables pour compléter le dossier de candidature.

L'équipe d'IA-IPR d'EPS vous remercie, par avance de votre appui pour promouvoir une continuité pédagogique pour vos élèves dans cette période exceptionnelle, au sein de laquelle la solidarité nationale et l'engagement de tous permettra d'être à la hauteur de ce moment si particulier.

Restant à votre écoute, veuillez recevoir nos plus sincères salutations.

Les IA-IPR d'EPS